

## **Le Foyer Socio Educatif du collège Pensivy (FSE)**

Le FSE est une association dont le but est de soutenir des projets ou des actions éducatives et/ou pédagogiques. Les membres du FSE sont des parents , des personnels de l'établissement et des élèves.

Il dispose d'un budget propre, financé par les cotisations des familles( par adhésion volontaire) et par l'organisation de manifestations( vente de chocolats...). Le FSE peut également recevoir des dons ou des subventions.

Le FSE ne doit pas être confondu avec le Fond social du collège qui aide les familles en difficultés financières et le Foyer des élèves qui est un lieu de détente pour les élèves.

Le FSE œuvre pour améliorer les conditions de vie des élèves au collège, il intervient dans :

- l'avance et achats de cahiers d'activités pédagogiques
- le soutien financier de voyages pédagogiques à hauteur de 10%
- le soutien financier et matériel des clubs, ateliers et projets éducatifs et pédagogiques (sortie théâtre, collège au cinéma...)
- l'organisation administrative et financière des photos de classe
- l'organisation d'une soirée jeu au collège.

## **L'Association des Représentants de Parents d'Elèves (ARPE)**

L'ARPE est une association de parents d'élèves scolarisés au collège Pensivy indépendante non affiliée à une fédération de parents d'élèves. Les représentants sont élus fin septembre pour l'année scolaire. L'ARPE est au service des parents , elle agit avec eux dans l'intérêt de nos enfants.

L'ARPE siège aux conseils d'administration et aux conseils de classe pour veiller au bien être des enfants au sein du collège.

Les parents d'élèves présents aux conseils d'administration participent à la vie de l'établissement, votent le budget, donnent leur avis sur la répartition de la dotation horaire d'enseignement, les voyages...

Les parents d'élèves présents au conseil de classe représentent tous les parents de la classe et servent de lien avec l'équipe pédagogiques.

L'ARPE est à votre écoute pour vous épauler, discuter en cas de situations compliquées et transmettre vos remarques lors de ces réunions.

L'ARPE réalise deux opérations dans l'année( vente de sapins et de crêpes), elle propose également un pack fournitures à chaque élève.